



Communiqué de presse du 1/04/2022

Le Collectif Inter-Hôpitaux (CIH) a pris connaissance du rapport d'enquête sénatoriale sur l'hôpital et se félicite qu'une part importante des propositions qu'il porte depuis plus de 2 ans soient reprises.

Comme proposé par la commission d'enquête il faut donc :

1/ Prendre soin des personnels pour que les personnels prennent soin des patients et **améliorer de toute urgence la qualité de vie au travail des soignants** pour espérer attirer, recruter, fidéliser.

Pour cela il faut :

- Compenser financièrement les contraintes inhérentes aux métiers
- Améliorer des conditions de travail aujourd'hui dégradées : redonner du temps aux soignants, diminuer les charges de travail excessive. Cela passe par un **renforcement des effectifs afin d'avoir des ratios « patients par soignant » adaptés à la charge de travail.**
- Respecter et prendre en compte les avis des équipes dans une logique de fonctionnement ascendant et non descendant

2/ **Modifier des modalités de financement inadaptées :**

- T2A réservée aux activités standardisées
- Révision des tarifs pour qu'ils suivent l'évolution réelle des coûts
- Arrêt des réserves prudentielles, restreignant le financement hospitalier a priori
- **Sous-objectif ONDAM « établissements de santé », arbitré en fonction de l'analyse des besoins de santé** et non en fonction de la seule logique budgétaire.
- Des mesures d'économie éclairées et non assénées à la hache sans aucune logique sanitaire
- Des investissements permis par une ressource budgétaire dédiée

« L'hôpital est en flux tendu, cela entraîne une absence de latitude pour les personnels et la souffrance au travail » a affirmé le président de la commission d'enquête.

Les candidats à la présidentielle ne peuvent pas ignorer les préconisations faites par des parlementaires de tous bords politiques, et doivent exposer leurs propositions pour l'hôpital public pendant la dernière semaine de campagne.

Le CIH attend que des mesures fortes soient prises au lendemain immédiat de l'élection présidentielle : Ondam après évaluation des besoins sanitaires, T2A réservée aux activités standardisées, lits et ratios de personnels adaptés aux besoins, rémunération comparable à celle des pays voisins, association des soignants et des soignés aux prises de décision.